EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GRAND AMIÉNOIS



DEPARTEMENT DE LA SOMME

Séance du 8 février 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Qui ont pris	
	part à la	
	délibération	
51	33	

Objet de la délibération

AFFAIRES GENERALES

ADUGA

Désignation de

représentants

Référence

3-20210208-5.3.3

Date de la convocation 03/02/2021

Date d'affichage 11/02/2021 L'année deux mille vingt et un, le huit février à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES — Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents: Mme FOURÉ, M. DECLE, Mme VERRIER, RIFFLART, GEST, Mme RODINGER, Mme PINON, DEBART, DUFOUR, BOCQUILLON, CAPELLE, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, Mme A-M LEMAIRE, DESFOSSES, LENGLET, MAGNIER, THUILLIER, DINOUARD, BABAUT, CHEVIN

Excusés ayant donné procuration:

M. MERCUZOT donne pouvoir à M. RIFFLART
Mme DELÉTRÉ donne pouvoir à M. GEST
Mme VANDEPITTE donne pouvoir à M. DECLE
M. DOVERGNE donne pouvoir à M. CAPELLE
M. WATELAIN donne pouvoir à Mme A-M LEMAIRE
M. PETIT donne pouvoir à M. THUILLIER
M. DURIEUX donne pouvoir à M. THUILLIER
Mme HIVER donne pouvoir à M. MAGNIER
Mme LEROY donne pouvoir à M. BABAUT

Excusés, absents: MM. SAVREUX, FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, DARRAGON, THEVENIAUD, RENAUX, DESSEAUX, OURDOUILLÉ, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, Mme LEMAIRE, Mme CARON-DECROIX, CLIQUET, STOTER, Mme De WAZIERS, BOHIN, NOBLESSE

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. Paul-Eric DECLE

Le Comité syndical a délibéré lors des instances du 23 novembre et 14 décembre 2020 pour désigner les représentants du Pôle métropolitain au sein des instances de l'ADUGA.

Il est demandé aux membres du Comité syndical d'intégrer les élus dont les noms nous ont été communiqués tardivement.

Conseil d'Administration et Assemblée Générale

Communauté de Commune Somme Sud-Ouest : Albert NOBLESSE (titulaire)

Pascal BOHIN (suppléant)

Le Comité syndical, Entendu l'exposé du Président, Après en avoir délibéré. A l'unanimité

- Désigne les membres ci-dessus pour représenter le Pôles métropolitain du Grand Amiénois au sein des instances de l'ADUGA (Assemblée Générale / Conseil d'Administration et Bureau), en complément de ceux désignés dans la délibération du 23 novembre 2020.

Fait et délibéré le 8 février 2021 Et ont signé les membres présents ; Pour extrait conforme, Le Président, P. RIFFLART





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur: Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	320210208533
Date de la décision :	2021-02-08 00:00:00+01
Objet:	A. GENERALE - ADUGA - DESIGNATION DE
	REPRESENTANTS
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20210208-320210208533-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20210208-320210208533-DE-1-1_0.xml text/xml		921
Nom original :		
délib3_20210208_533_DESIGNATION_ADUGA.pdf	application/pdf	78211
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20210208-320210208533-DE-1-1_1.p	application/pdf	78211
df		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 février 2021 à 09h45min19s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 février 2021 à 09h45min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 février 2021 à 09h45min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 février 2021 à 09h45min32s	Reçu par le MI le 2021-02-10